LA DÉCISION SERA ANNONCÉE BIENTÔT

95 nouvelles wilayas déléguées

C'est donc officiel : l'Algérie connaîtra un nouveau découpage administratif avec la création de nouvelles wilayas déléguées. Bouteflika en a fait l'annonce hier samedi au siège du ministère de la Défense à l'occasion de son discours traditionnel pour la commémoration de la fête de l'Indépendance.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Même s'il n'a pas fourni de plus amples détails, Bouteflika affirmait, en effet, que «dans l'objectif d'une meilleur prise en charge des impératifs de gestion et mieux faire face aux exigences du développement, ainsi que pour rectifier les déséquilibres constatés au niveau de l'organisation administrative des territoires, il s'avère indispensable de revoir l'organisation administrative en vigueur en transformant certaines daïras en circonscriptions administratives territoriales dans la perspective de la création de nouvelles wilayas».

Comme nous l'annoncions en une de nos précédentes éditions, il s'agit, plus précisément, de la promotion de daïras de grosse ou moyenne taille au rang de wilayas déléguées. Et selon une source très bien informée, «après que le président eut fait l'annonce officiellement, tout suivra très vite. Ce nouveau découpage fera l'objet d'un décret présidentiel que vient de finaliser le ministère de l'Intérieur et qui sera soumis à l'examen du prochain Conseil des ministres». Et selon toujours notre source, ce nouveau découpage verra la création de 95 nouvelles wilayas déléguées aux prérogatives renforcées à l'image de ce qui s'était déjà fait à Alger. «Ces nouvelles entités administratives seront soumises à une période probatoire de deux années et se lanceront ainsi dans une sorte de compétition.

En effet, c'est à l'issue de ces deux années que seront connues les wilayas déléguées qui réuniront les conditions nécessaires et qui seront donc les plus aptes à être hissées au rang de wilaya». Il est ainsi prévu d'aboutir, à terme, à la création d'une bonne quarantaine de nouvelles wilayas à l'horizon 2010. D'ores et déjà, certaines grandes agglomérations ou centres urbains sont naturellement destinés à être promus au statut de wilaya, et ce, de par leur taille territorial, leur densité démographique et le volume de leur activité économique. Aïn-Salah, actuellement rattachée à Tamanrasset, Djanet, rattachée à Illizi ou Aïn-Sefra à Naâma, pour ne citer que ces exemples, ne peuvent être que des wilayas dès 2010. Pour être au rendez-vous, «ces nouvelles wilayas déléguées bénéficieront de moyens colossaux, ajoute notre source, car il n'est pas question de renouveler l'expérience de 1984 où des wilayas, des daïras et même des communes ont parfois étaient créées juste pour faire plaisir à tel ou tel autre responsable. Lancée sans la moindre préparation rationnelle, elle a donné lieu à des résultats catastrophiques sur tous les plans».

K. A.

Photo : Samir Sid

Un nouveau découpage pour une gestion décentralisée.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Bouteflika garde toujours le silence

Le président de la République ne s'émancipe toujours pas de son silence à propos de la révision de la Constitution. Hier, au siège du ministère de la Défense nationale où il a prononcé une allocution à l'occasion de la commémoration de la fête de l'Indépendance et de la fête de la Jeunesse, il s'est, en effet, gardé de la moindre affirmation, voire allusion.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - Ceux, partis et autres organisations, qui s'impatientaient depuis un moment déjà d'entendre le président décliner solennellement et officiellement la perspective d'une révision constitutionnelle devront, désormais, guetter d'autres rendez-vous. Ils n'ont pas été servis en ce 5 Juillet, escale pourtant annoncée par-ci par-là comme la plus convenue pour la confirmation d'une option aussi cardinale que le remodelage du texte de la loi fondamentale du pays. Il y avait d'ailleurs de quoi soupçonner une expression présidentielle relativement à cette lancinante question ce samedi.

Le nouveau promu à la chefferie du gouvernement, Ahmed ouyahia, n'a-t-il pas affirmé à la clôture du tout récent congrès du RND, son parti, que la «révision de la Constitution aura lieu» ? D'aucuns ont eu à comprendre l'affirmation de Ouyahia comme un prélude à une annonce présidentielle imminente. L'annonce, au bout du compte, n'a pas été si imminente, puisque le président Bouteflika a préféré une fois de plus zapper la question de la révision constitutionnelle, faisant, du coup, durer le suspense et maintenir l'illisibilité qui couvre l'univers politique national. Faisant cela, le président de la République serait-il en proie à une incertitude ou procède-t-il par calcul tactico-stratégique ? Là est justement la question à présent. La prochaine élection présidentielle aura normalement lieu dans neuf mois. Un temps relativement court si l'on doit supposer que l'amendement constitutionnel fasse au préalable l'objet d'un débat préparant sa soumission à référendum populaire.

Le temps est également relativement court, à supposer que la révision constitutionnelle se suffise de l'aval parlementaire, c'est-à-dire des deux chambres du Parlement réunies. En effet, même dans ce cas de figure, l'amendement constitutionnel, pour engageant qu'il est censé être, doit bénéficier d'un temps d'examen et de lecture conséquent. Sinon, même avalisé par le Parlement, il souffrira de ce qu'il sera toujours perçu comme une sorte de victoire à la Pyrrhus.

A plus forte raison lorsque l'on sait que cette révision constitutionnelle poursuit en premier chef de faire sauter le verrou constitutionnel qui empêche le président de la République en exercice de postuler pour un mandat supplémentaire. L'enjeu est donc foncièrement politique. C'est, entre autres, pour cette raison que les partis politiques, qui devront retenir de concourir en avril 2009, doivent savoir suffisamment à l'avance dans quelles conditions ils auront à concourir et se préparer en conséquence. D'ailleurs, logiquement, les partis politiques, intéressés par le fait de présenter des candidatures en 2009, devraient être déjà en précampagne électorale et, en même temps, en phase de réflexion pour la préparation de la campagne officielle. Evidemment, la scène politique nationale est loin d'être en situation d'ébullition de précampagne. C'est tout ce qu'il y a de plus visible.

Cette expectative est générée grandement par le suspense entretenu autour de la révision constitutionnelle. Car, il est clair que nombre de partis et de personnalités politiques attendent d'entendre le président Bouteflika préciser sa véritable intention — amendement de la Constitution et candidature — pour trancher leurs propres attitudes par rapport à la prochaine élection présidentielle. Aussi, analysé de ce point de vue, le suspense entretenu autour de la révision de la Constitution handicape les adversités électorales éventuelles du président Bouteflika. Mais Bouteflika est-il prêt à revivre le scénario de 1999, lorsqu'il s'est retrouvé à postuler en solo à la magistrature suprême, après le retrait en pleine course des six autres candidats ?

Raisonnablement, non. Il est donc fort à croire qu'il se serait déjà assuré de ne pas faire cavalier seul. Autrement dit, il aurait déjà retenu ses lièvres. Ceci, s'il ambitionne toujours de prolonger son bail pour El-Mouradia.

S. A. I.

LE PRÉSIDENT TEND LA MAIN AUX «ÉGARÉS»

Vers le renforcement de la «réconciliation nationale»

Dans son discours prononcé hier au ministère de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika a insisté sur le renforcement du processus de réconciliation nationale.

«La conjoncture actuelle requiert la consolidation et l'ancrage du processus de réconciliation nationale. Nous n'allons pas revenir sur la mise en œuvre de ce processus dès lors que nous l'avons adopté avec la bénédiction du Tout-Puissant et le soutien indéfectible du peuple algérien qui l'a consacré par une majorité écrasante, suivant ainsi les préceptes de l'Islam, religion de tolérance, et puisant dans nos valeurs humaines civilisationnelles, elles-mêmes puisées dans la défense intrépide des principes de dialogue, de fraternité et de tolérance», a-t-il indiqué à une assistance composée des plus hauts responsables militaires du pays. Dans ce discours, Bouteflika n'a cependant pas précisé dans quelle mesure il comptait «consolider» ce processus.

En vertu de la loi portant application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le président de la République dispose de larges prérogatives lui permettant de prendre de nouvelles dispositions. Bouteflika profitera de son passage aux Tagarins pour tendre la main aux «égarés qui s'éloignent du saint Coran et de la charia, s'enfoncent dans le mauvais chemin».

«Il est nécessaire d'éteindre le feu de la discorde et resserrer les rangs des Algériens présentement et dans le futur, et ce, en dépit de certaines voix sceptiques et des esprits sclérosés d'extrémistes qui tentent de remettre en cause cette initiative (…). Ces égarés qui s'éloignent du saint Coran et de la charia s'enfoncent dans le mauvais chemin d'autant qu'ils tentent de fourvoyer certains jeunes par des prêches mensongers, de les tromper par des paroles qui prônent des idées takfiristes et terroristes destructrices pour faire d'eux les ennemis de leurs familles et de leur pays et la source d'opprobre et de honte pour la religion et de la nation. Qu'ils sachent également que les portes du pardon ne se fermeront jamais devant les jeunes, enfants de cette terre généreuse, qui font preuve d'une sincère volonté de se repentir».

Au-delà du contexte sécuritaire, Bouteflika voit en son initiative, un projet pour une société « pacifiste et solidaire qui rejette le tribalisme, le régionalisme et le fanatisme religieux» et dont «les résultats se concrétisent à travers un développement national global et équilibré, développement qui s'attelle à éliminer toutes les formes de disparité, de misère et d'exclusion, et à réunir les conditions d'une vie digne pour tous les citoyens et citoyennes».

Tarek Hafid